

Les agrumes et les fruits tropicaux dans le Marché commun

par **R. M. CADILLAT**

Institut Français de Recherches Fruitières Outre-Mer.

LES AGRUMES ET LES FRUITS TROPICAUX DANS LE MARCHÉ COMMUN

R. M. CADILLAT (I. F. A. C.)

Fruits, vol. 21, n° 7, juillet-août 1966, p. 347 à 351.

RÉSUMÉ. — L'auteur étudie statistiquement ce qu'ont été les importations des Fruits Tropicaux dans le Marché commun au cours des cinq dernières années. Elles représentent 3 734 000 t par rapport à une consommation apparente (1) de plus de 16 000 000 de t de fruits frais à l'exclusion des fruits secs et en coque.

Les agrumes, bananes, ananas sont examinés séparément et comparativement à la consommation apparente des autres fruits.

Consommation par tête : les agrumes viennent dans tous les pays du Marché commun après les pommes, suivis par les bananes pour certains pays, et par la pêche pour les autres.

Nul n'ignore la place prépondérante que représentent les agrumes et fruits tropicaux dans le Marché commun Agricole Fruitier. Ils viennent en tête des importations fruitières des six pays. Au cours de l'année 1965, le tonnage des agrumes importé était de 2 310 013 t contre 1 897 088 t en 1960, soit une augmentation de 21,81 %, celui des bananes 1 411 615 t contre 1 017 646 t, soit une augmentation de 38,71 %, pour les ananas les tonnages sont passés de 9 483 t à 11 585 t (1), soit une augmentation de 22,16 %.

Pour les autres fruits tropicaux : avocats, mangues, litchis, anones, etc., 815 t. Il n'est pas possible de faire une comparaison avec 1960, ceux-ci n'étant pas toujours repris dans des rubriques spéciales. En 1965, en France, il a été importé 716 t contre 144 t en 1960. Aux Pays-Bas les importations d'avocats et de mangues ont été de 22 t, en République fédérale d'Allemagne 57 t en 1965, en Belgique 21 t.

A notre avis on ne peut ni ne doit examiner un fruit seul. Il faut le faire en le plaçant dans le contexte des autres fruits. C'est que nous avons fait statistiquement parlant, à l'exclusion des considérations commerciales pour les années 1960 à 1964, tous les chiffres se rapportant à 1965 n'étant pas encore publiés définitivement.

Le tableau n° 1 donne les importations totales des

Agrumes et des Fruits Tropicaux pour les pays du Marché commun, comparées à la moyenne des trois dernières années (1957-1959) antérieures à la période considérée.

L'année 1965 représente une augmentation de 29,37 % sur 1960 et de 51,58 % pour la dernière période triennale des années 50.

En tonnage, c'est l'Allemagne fédérale le principal importateur, suivi de la France, des Pays-Bas, de la Belgique et de l'Italie. Que l'Italie soit le moindre importateur est chose normale car, principal producteur de fruits frais, elle est exportatrice d'agrumes. Ses seules importations de fruits tropicaux, à part quelques centaines de tonnes d'agrumes, sont les bananes et les ananas.

Il est intéressant de voir ce que représentent ces importations par rapport aux importations totales de fruits frais et à la production nationale de chaque pays. Les fruits à coques (amandes, noix, noisettes, noix de coco), et les melons ; les fruits secs (figues, raisins, etc.) sont exclus. C'est ce que nous avons établi dans les tableaux II et III.

On constate, ce qui est normal, que c'est l'Italie qui importe un plus fort pourcentage par rapport à ses importations totales suivie par la France depuis 1962, les Pays-Bas la Belgique et l'Allemagne qui importe seulement un peu plus de la moitié.

Par rapport à la production nationale, compte tenu des conditions climatiques variables chaque année, modifiant

(1) Estimation, le tonnage officiel de l'Italie n'étant pas encore publié.

TABLEAU I
TONNAGES D'AGRUMES ET FRUITS TROPICAUX IMPORTES DANS LA C. E. E. (en tonnes)

	1957/1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965 (*)
Allemagne	1.049.145	1.303.467	1.304.578	1.379.754	1.273.325	1.519.854	1.608.915
Belgique	187.718	212.124	210.787	218.752	204.140	230.183	246.409
France	993.301	1.062.082	1.004.518	1.185.717	1.123.355	1.281.199	1.282.422
Italie	56.206	87.533	103.087	135.604	161.587	164.120	266.936
Pays Bas	209.895	259.538	261.959	302.822	283.958	310.594	379.293
Total	2.496.265	2.924.744	2.884.929	3.122.649	3.046.365	3.505.950	3.783.975

(*) - chiffres provisoires et préliminaires

TABLEAU II
PART DES IMPORTATIONS DE FRUITS TROPICAUX PAR RAPPORT AUX IMPORTATIONS TOTALES

(en p. cent)	1957/1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Allemagne	57,18	59,37	54,16	53,13	55,13	56,24	55,72
Belgique	75,38	77,84	70,76	85,95	70,89	71,98	67,60
France	91,61	83,29	84,74	86,39	90,67	88,05	88,51
Italie	98,89	99,43	97,39	97,49	97,36	98,76	-
Pays Bas	89,57	90,58	86,90	78,62	77,55	86,87	87,09

TABLEAU III
PART DES IMPORTATIONS AGRUMES ET FRUITS TROPICAUX PAR RAPPORT
A LA PRODUCTION NATIONALE

(en p. cent)	1957/1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Allemagne	48,32	31,61	56,09	48,52	56,18	59,63	70,01
Belgique	63,63	69,75	75,53	85,95	79,48	68,07	90,05
France	74,94	59,72	52,05	55,74	45,70	55,07	49,88
Italie	1,26	1,65	1,60	2,08	2,19	2,13	-
Pays Bas	46,06	43,32	58,64	76,41	60,79	41,40	72,73

TABLEAU IV
CONSOMMATION APPARENTE TOUS FRUITS COMPAREE A CELLE DES AGRUMES ET FRUITS TROPICAUX
PAR TETE ET PAR AN DANS LA C. E. E. (en kg)

	1957/1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
	Tous fruits						
Allemagne	73,521	113,797	84,044	95,318	100,870	89,841	87,685
Belgique	55,823	59,171	59,001	55,138	54,325	58,696	60,788
France	53,020	64,499	65,951	71,532	73,796	75,860	76,244
Italie	65,916	78,619	96,339	98,085	120,058	121,102	-
Pays Bas	50,854	65,410	52,919	59,358	62,891	76,241	57,233
Moyenne C.E.E.	63,412	84,308	79,343	85,191	94,044	92,400	
	Agrumes						
Allemagne	20,260	23,429	23,136	24,157	22,034	26,007	27,179
Belgique	20,560	22,094	21,934	22,796	21,364	23,659	24,288
France	22,584	22,815	22,817	24,928	22,878	26,265	25,883
Italie	16,557	17,207	21,240	17,506	25,658	25,460	-
Pays Bas	18,605	22,420	22,395	25,389	23,329	25,186	26,305
Moyenne C.E.E.	19,380	21,356	22,390	22,467	23,345	25,737	

TABLEAU V
CONSOMMATION APPARENTE TOUS FRUITS FRAIS DANS LES PAYS DE LA C.E.E. (en tonnes)

	1957/1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965 (*)
Allemagne	3.995.468	6.307.020	4.725.588	5.428.117	5.810.870	5.236.877	5.177.031
Belgique	505.093	541.597	541.867	508.430	504.679	550.452	571.408
France	2.360.452	2.946.613	3.044.501	3.361.858	3.531.451	3.672.901	3.729.859
Italie	3.223.698	3.902.806	4.807.642	4.922.892	6.079.901	6.182.697	-
Pays Bas	568.739	750.914	615.820	700.246	752.621	924.575	703.509
Total	10.653.470	14.448.950	13.735.418	14.921.543	16.679.522	16.567.502	

(*) - préliminaire

TABLEAU VI
CONSOMMATION D'AGRUMES PAR TÊTE ET PAR AN PAR RAPPORT A LA CONSOMMATION
TOUS FRUITS

en kg	1957/1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Allemagne	12.001	15.268	14.715	15.960	13.808	17.677	17.296
Belgique	13.959	15.171	14.828	15.629	14.459	16.439	16.940
France	15.047	15.559	14.876	16.433	15.227	18.839	17.667
Italie	15.415	15.456	19.182	14.817	22.474	22.252	-
Pays Bas	13.986	17.238	16.542	19.424	17.355	19.575	19.687
Moyenne C.E.E.	14.037	15.426	16.174	15.975	16.938	19.354	
en p. cent							
Allemagne	16,03	13,41	17,50	16,74	13,68	19,67	19,72
Belgique	25	25,63	25,13	28,34	26,61	28	27,86
France	28,37	24,12	22,55	22,97	20,63	24,83	23,17
Italie	23,38	19,65	19,91	15,10	18,63	18,37	-
Pays Bas	27,50	26,35	31,25	32,73	27,59	25,67	34,39
Moyenne C.E.E.	22,66	18,29	20,39	18,75	18,01	20,94	

TABLEAU VII
CONSOMMATION DE BANANES PAR RAPPORT A LA CONSOMMATION TOUS FRUITS

en kg	1957/1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Allemagne	7.236	8.102	8.358	8.137	8.188	8.296	9.848
Belgique	4.801	6.899	7.086	7.153	6.895	7.184	7.323
France	6.006	7.630	7.849	8.384	7.529	7.282	8.051
Italie	0.687	1.750	2.059	2.686	3.178	3.198	-
Pays Bas	2.123	5.179	5.843	5.955	5.971	5.602	6.606
Moyenne C.E.E.	5.306	5.876	6.170	6.443	6.362	6.329	
en p. cent							
Allemagne	9,84	7,12	9,94	8,53	8,11	9,23	11,23
Belgique	11,80	12,65	12,01	12,97	12,69	10,24	12,04
France	14,03	11,82	11,90	11,72	10,20	9,60	10,55
Italie	1,73	2,22	2,13	1,65	2,64	2,64	-
Pays Bas	9,07	7,91	11,04	10,03	9,49	7,34	11,54
Moyenne C.E.E.	8,36	6,96	7,77	7,56	6,76	6,84	

TABLEAU VIII
CONSOMMATION ANANAS (en kg)

	1957/1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Allemagne	0,023	0,059	0,063	0,060	0,038	0,034	0,035
Belgique	0,018	0,024	0,020	0,014	0,010	0,016	0,025
France	0,106	0,123	0,088	0,102	0,113	0,143	0,151
Italie	0,001	0,001	0,002	0,003	0,006	0,010	
Pays Bas	0,004	0,003	0,010	0,010	0,003	0,008	0,012
Moyenne C.E.E.	0,037	0,054	0,046	0,049	0,045	0,054	

les récoltes nationales et l'alternance de production de certains fruits, c'est la Belgique qui importe le plus de fruits tropicaux, suivie par les Pays-Bas (sauf en 1964), la France, l'Allemagne et l'Italie.

Mais il est toutefois intéressant de noter ce que les importations totales de fruits de ces pays, ont représenté au cours des années considérées par rapport à la production nationale :

en %	1957-1959	1960	1961	1962	1963	1964
Allemagne	84,51	53,25	103,55	104,55	65,62	106,03
Belgique	84,40	89,60	106,43	119,77	112,21	94,56
France	81,79	71,70	61,42	64,52	50,40	62,55
Italie	1,27	1,66	1,65	2,13	2,25	2,15
Pays-Bas.....	51,42	47,83	67,48	97,19	78,38	47,66

L'Allemagne fédérale et la Belgique importent plus ou presque autant qu'elles produisent, suivies en gros par la France et les Pays-Bas selon les années et naturellement l'Italie.

Si ces chiffres et pourcentages donnent un aspect de la situation il en est un autre, pensons-nous, plus symptomatique. C'est la consommation apparente des fruits.

Nous appelons consommation apparente : production + importations — exportations et réexportations. Ce n'est certes pas celle réelle ramenée par tête d'habitant. En effet, les tonnages de production donnés par les Ministères et les Organisations professionnelles comprennent ce qui n'est pas mis en commercialisation (fruits avariés non récoltés) et ce qui va à l'Industrie de transformation (conserve

jus, cidre, confitures, confiserie et fabrication d'alcool) et dont le tonnage est toujours assez difficile à connaître.

D'autre part si certains pays dans leurs statistiques font le distinguo entre les pommes de table et celles destinées à la fabrication du cidre et du jus, d'autres ne le font pas. Il en est de même pour les prunes à pruneaux et les cerises aigres. Mais nous pensons toutefois que l'évolution de la consommation apparente est utile pour avoir une idée de la consommation des fruits frais.

Le tableau IV donne ce qu'elle a été par habitant au cours des années 1960 à 1964, comparativement à celle des Fruits tropicaux.

Le classement suivant par année montre quel a été le principal consommateur de fruits tropicaux en poids :

1957-1959	1960	1961	1962	1963	1964
Français Belge Allemand Hollandais Italien	Allemand Français Hollandais Belge Italien	Allemand Français Hollandais Belge Italien	Hollandais Français Allemand Belge Italien	Italien Hollandais Français Allemand Belge	Français Allemand Italien Hollandais Belge

On peut dire que pour l'Italien sa consommation est fonction de sa récolte et de ses exportations d'agrumes. Son chiffre de consommation ne peut guère être comparé avec celle des autres membres de la C. E. E. qui importent des agrumes pour être consommés en presque totalité en

frais, alors que dans la consommation apparente de l'Italie, environ de 2 à 3 kg vont à la transformation (jus, citrates).

Il est certes plus intéressant de voir ce qu'est le pourcentage de cette consommation apparente par rapport à la consommation totale à savoir :

en %	1957-1959	1960	1961	1962	1963	1964
Allemagne	27,55	20,58	27,52	25,34	21,84	28,94
Belgique	36,83	37,33	37,17	41,34	39,32	40,30
France	42,59	35,37	34,59	34,84	31,00	34,62
Italie	25,11	21,88	22,04	17,84	21,37	21,02
Pays-Bas.....	36,58	34,27	42,31	42,77	37,09	33,03

Nous constatons, à l'examen de ces chiffres et à ceux du tableau IV une certaine constance, compte tenu de la diminution des importations d'agrumes en 1963, consécutive au gel dans les pays producteurs. Les Belges et les Hollandais consomment proportionnellement plus de fruits, tropicaux, ce qui est normal, leur production nationale étant la moins importante; l'Italie en consomme le moins conséquence de son importante production de fruits.

Il ne faut pas perdre de vue que la consommation apparente de tous les fruits frais représentait, pour les pays de la C. E. E., un tonnage de 16 567 502 t contre 14 448 950 t en 1960, soit une augmentation de 14,66 % et de 55,51 %,

sur la moyenne 1957-1959 de 10 653 470 t tableau V.

Nous donnons dans les tableaux suivants, VI, VII, VIII, la consommation d'agrumes, de bananes et d'ananas par tête et par an et le pourcentage par rapport à la consommation apparente tous fruits.

En ce qui concerne le pourcentage de consommation d'agrumes, on constate à nouveau, comme pour l'ensemble des fruits tropicaux, que la Belgique et la Hollande viennent avant la France. Pour la consommation en poids, ces deux nations viennent après la France. Pour la période 1957-1959, la France était au 1^{er} rang comme le montre le tableau ci-dessous

1957-1959		1960		1961	
en poids	en %	en poids	en %	en poids	en %
Italien Français Hollandais Belge Allemand	Français Hollandais Belge Italien Allemand	Hollandais Français Italien Allemand Belge	Hollandais Belge Français Italien Allemand	Italien Hollandais Français Belge Allemand	Hollandais Belge Français Italien Allemand
1962		1963		1964	
en poids	en %	en poids	en %	en poids	en %
Hollandais Français Allemand Belge Italien	Hollandais Belge Français Allemand Italien	Italien Hollandais Français Belge Allemand	Hollandais Belge Français Italien Allemand	Italien Hollandais Français Allemand Belge	Belge Hollandais Français Allemand Italien

Ce sont les agrumes qui arrivent au second rang des fruits consommés, après les pommes.

Ils sont suivis en Allemagne, par les poires et les bananes sauf en 1960, 1961, et 1963 où les prunes venaient avant les bananes et même avant les poires en 1961 et 1963.

En Belgique, le troisième rang est occupé par les Bananes à partir de 1961, suivi par les poires.

En France, à partir de 1963, les pêches remplacent les bananes au troisième rang des fruits consommés.

En Italie, les agrumes sont suivis par les pêches, les poires, le raisin, les cerises, les bananes ne venant qu'au 7^e rang.

Au Pays-Bas, les poires viennent au troisième rang des fruits consommés suivies des bananes et des baies (fraises, groseilles, framboises, etc.). La consommation des baies était de 4 091 kg en 1964, consommation moindre d'ailleurs que celle de l'Allemand, le Belge en consommant

un peu plus de 2 kg, mais le Français et l'Italien aux environs de 1 kg.

Le tableau VII montre la consommation de la banane qui est une consommation réelle, et la part de ce fruit dans la consommation totale.

Le tableau VIII montre la faible consommation de l'ananas frais par tête.

Quant à celle des autres fruits tropicaux, avocats, mangues, litchis, elle est insignifiante pour ne pas dire nulle. Seule la France est passée de 3 g par habitant en 1960, à 11 g en 1964.

La consommation apparente de fruits tropicaux a, au cours de ces cinq années augmenté. Elle est passée de 3 660 328 à 4 645 721 t, soit une augmentation de 26,92 %; par rapport à la période de 1957-1959, elle a été de 42,66 %. Celle des autres fruits a été de 10,50 % de 1964 sur 1960, et de 61,16 % sur la moyenne 1957-1959.



Rôle des substances de croissance dans la floraison, la nouaison, le développement des fruits, leur maturation et leur comportement pendant la conservation

par **J. RODRIGUÈS** et **C. SRIVASTAVA** (*)

Central Food Technological Research Institute-Mysore.

Traduit par **P. YOT**

Institut français de Recherches Fruitières Outre-mer

*ROLE DES SUBSTANCES DE CROISSANCE
DANS LA FLORAISON, LA NOUAISON,
LE DÉVELOPPEMENT DES FRUITS, LEUR MATURATION
ET LEUR COMPORTEMENT
PENDANT LA CONSERVATION*

par J. RODRIGUÈS et H. C. SRIVASTAVA.

Fruits, vol. 21, n° 7, juillet-août 1966, p. 352 à 361.

RÉSUMÉ. — Étude bibliographique sur le rôle des substances de croissance dans la floraison et le comportement physiologique des fruits. Les auteurs de cet article ont complété les données trouvées dans la littérature par des observations personnelles non publiées, et effectuées au cours de leurs propres expérimentations. 150 références.

Floraison.

Pendant les dernières années, il a paru de nombreuses revues traitant de l'utilisation des substances de croissance en agriculture comme herbicides, inducteurs de la floraison, de la nouaison, du développement et de l'éclaircissage des fruits, inhibiteurs de la chute des fruits avant la récolte et de l'apparition de gourmands.

Dans cet article sont discutés le rôle des substances de croissance dans la floraison, la formation, le développement et la maturation du fruit et leur utilisation en vue de modifier des processus physiologiques divers. On a également essayé de voir l'influence des régulateurs de croissance sur le mûrissement et le comportement pendant la conservation de divers fruits. On a aussi envisagé les possibilités d'application commerciale des régulateurs de croissance.

Des confusions ont été faites quant à la terminologie des régulateurs de croissance. On sait que les hormones

végétales ou auxines sont des composés organiques produits par la plante afin de régulariser son développement physiologique; cependant on a tendance à classer parmi les hormones ou les auxines tous les composés synthétiques ayant un rôle de régulation dans les processus physiologiques.

Pour simplifier on peut grouper tous les composés de ce type sous le terme général de régulateurs de croissance végétale ou de substances de croissance puisque leur rôle dans la plante est de régulariser la croissance et les processus physiologiques.

On emploiera le terme générique d'auxine pour les composés qui se caractérisent par leur aptitude à induire l'élongation des cellules des pousses. Leur action physiologique est semblable à celle de l'acide indolyl-3-acétique. Outre l'élongation, les auxines peuvent influencer d'autres mécanismes.

Des régulateurs de croissance ont été utilisés pour contrôler ou changer les périodes de floraison en horticulture. On a montré que les auxines avaient la capacité de modifier l'initiation florale (1-3).

Les auxines peuvent modifier la réponse des plantes au

Repris de *J. Sci. Ind. res.*, vol. 23, Juin 1964, p. 237 à 244.